

FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION - ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ COLLÉGIENS 2021-2022

FICHE À RENDRE AVANT LE 17 SEPTEMBRE 2021
ATTENTION : LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS PRIS EN COMPTE

La charte nationale de l'accompagnement à la scolarité notifie que l'action a pour mission de favoriser la réussite scolaire **des enfants et des jeunes qui ne bénéficient pas des conditions optimales de réussite et ne trouvent pas dans leur environnement, social et familial, l'aide nécessaire.**

L'accompagnement à la scolarité n'est pas qu'une aide aux devoirs mais un espace où le jeune peut travailler sur ses difficultés et être accompagné dans ses acquis et ses apprentissages par des apports méthodiques.

CRITÈRES DE SÉLECTION :

- ✓
- ✓ Collège de secteur,
- ✓ Motivations du jeune,
- ✓ Difficultés scolaire du jeune,
- ✓ Réponses au questionnaire ci-dessous.

DOCUMENTS À FOURNIR :

Les bulletins scolaires de l'année précédente (2020-2021)

L'emploi du temps de l'année 2021-2022 (même si nous savons qu'il risque de changer !).

L'ENFANT :

Nom / Prénom :

Date de naissance :

Établissement :

Classe fréquentée :

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de l'accompagnement à la scolarité ?

Avez-vous un accompagnement scolaire en dehors du collège ? Si oui, lequel ?

Avez-vous un espace suffisant pour travailler à la maison ?

RESPONSABLE LÉGAL:

Nom et prénom : _____ N° de téléphone :

*Le nombre de places étant limité pour cette activité, une **réunion d'attribution** aura lieu pour déterminer les inscriptions prioritaires en fonction des critères et des pièces justificatives fournies.*

Suite à cette réunion, les parents seront contactés par la référente qui les informera si leur enfant est pris ou non sur le dispositif puis, prendra rendez-vous afin de procéder à l'inscription.